

PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

A. **PROPOSITION:** Inscription du Puffin de westland *Procellaria westlandica* (toute la population) à l'**Annexe II** de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: **République d'Afrique du Sud**

C. ARGUMENTAIRE

1. Taxon

1.1_	Classe :	Aves
1.2	Ordre :	Procellariiformes
1.3	Famille :	Procellariidae
1.4	Genre et espèce :	<i>Procellaria conspicillata</i> (Falla, 1946)
1.5	Noms vulgaires :	
	Allemand :	Westlandsturmvoegel
	Anglais :	Westland Petrel, Westland Black Petrel
	Espagnol :	Pardela de Westland
	Français :	Puffin de westland

2. Données biologiques

2.1 Répartition

La reproduction est limitée au continent entre Barrytown et Punakaiki, sur la côte occidentale de l'île South, Nouvelle-Zélande, en hiver.

2.2 Population

La population totale de l'espèce est estimée à environ 2000 couples reproducteurs et à moins de 20 000 oiseaux y compris les pré-reproducteurs et les non-reproducteurs, bien qu'une recherche terrestre intensive en 1974 n'ait révélé que 818 excavations occupées. L'accroissement numérique aurait pu être dû à une augmentation des déchets de pêche dans l'aire de reproduction, quoique la population puisse décliner actuellement.

2.3 Habitat

Marin, principalement dans les eaux côtières de la Nouvelle-Zélande. L'espèce se reproduit dans des excavations au pied de collines très boisées près de la côte dans une zone d'environ 3,6 km².

2.4 Migrations

Pendant la saison de reproduction (de mars à décembre) les oiseaux sont concentrés sur le plateau continental au large des côtes orientale et occidentale de la Nouvelle-Zélande. Ce sont de rares visiteurs des eaux côtières australiennes pendant la saison de non-reproduction. Des oiseaux non-reproducteurs s'aventurent dans l'océan Pacifique central hors des eaux de la Nouvelle-Zélande et aussi loin que la côte pacifique de l'Amérique du Sud où deux sous-adultes bagués ont été récupérés au Chili.

3. Données relatives aux menaces

Proposal II / 12**3.1 Menaces directes**

La prédation des œufs et des poussins par les chats sauvages *Felis catus*, les chiens domestiques, les mustélidés et le prédateur naturel, le Weka *Gallirallus australis* est une menace significative. Des oiseaux sont tués occasionnellement en heurtant en vol les pilônes des lignes à haute tension et sont attirés par les lumières et les machines bruyantes à l'aube et au crépuscule.

3.2 Destruction de l'habitat

Modification de l'habitat de reproduction par l'industrie du bois. Les excavations sont piétinées par les troupeaux, les chèvres et les humains.

3.3 Menaces indirectes

Enchevêtrement dans des débris marins et des engins de pêche et absorption de débris de plastique; accumulation de contaminants chimiques ; fluctuations numériques d'importantes espèces de proies; changements océanographiques.

3.4 Menaces liées particulièrement aux migrations

L'espèce est grand consommateur de rejets provenant de bateaux de pêche, avec plus de la moitié de son régime constitué de rejets d'installations de pêche pendant la saison de pêche du Hoki *Macruronus novaezelandiae*. Ce comportement la rend vulnérable à la mortalité accidentelle causée par les installations de pêche aux longues lignes dans son aire de répartition maritime. Les bateaux pêchant le thon aux longues lignes dans les eaux de la Nouvelle-Zélande ont observé que les femelles étaient sujettes à une mortalité accidentelle.

4. Situation en matière de protection et besoins**4.1 Situation en matière de protection nationale**

Le lieu de reproduction se trouve dans le parc national de Paparoa.

4.2 Situation en matière de protection internationale

L'espèce n'est pas inscrite sur les listes de la CITES. Elle est inscrite sur une liste en tant qu'espèce Vulnérable dans *Birds to Watch 2* (1994), et avec le même statut dans la révision actuelle du Livre Rouge de données de l'UICN pour les oiseaux entreprise par BirdLife International.

4.3 Besoins de protection supplémentaires

Inscription à l'Annexe II de la Convention de Bonn et dans le cadre d'un Accord d'Etats de l'aire de répartition pour les oiseaux d'eau des mers australes menacés par les installations de pêche aux longues lignes. Inclusion dans les Plans nationaux qui seront élaborés par les Etats de l'aire de répartition utilisant des installations de pêche aux longues lignes en tant que partie du Plan d'Action international de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture afin de réduire la prise accidentelle d'oiseaux de mer par les installations de pêche aux longues lignes. Le contrôle permanent des prédateurs introduits, notamment les chats sauvages, est essentiel pour le bien-être de l'espèce. L'approbation du Gouvernement est nécessaire pour désigner les colonies de reproduction, telles que la zone particulière du Puffin de westland, ce qui limiterait l'accès du public.

5. Etats de l'aire de répartition^a

Australie (M), Chili (M), Nouvelle-Zélande (B).

^aB = aire de reproduction, M = ne se manifeste que comme migrant

6. Autres remarques

La poursuite des jeunes et des oiseaux post-reproducteurs par satellite est nécessaire pour déterminer des détails de l'ensemble de l'aire de répartition en mer de l'espèce.

7. Références

- Baird, S.J. 1996. *Nonfish Species and Fisheries Interactions Working Group Report – May 1996*. Wellington: Ministry of Fisheries.
- Brothers, N.P., Cooper, J. & S. Løkkeborg. 1998. The incidental catch of seabirds by longline fisheries: world-wide review and technical guidelines for mitigation. *FAO Fisheries Circular 937*: 1-99 (preliminary version).
- Collar, N.J., Crosby, M.J. & A.J. Stattersfield. 1994. *Birds to Watch 2: The World list of threatened birds*. Birdlife Conservation Series 4. Cambridge: Birdlife International.
- FAO 1998. Consultation on the Management of Fishing Capacity, Shark Fisheries and Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries. Rome, 26-30 October 1998. International Plan of Action for Reducing Incidental Catch of Seabirds in Longline Fisheries. FI:CSS/98/4. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Freeman, A.N.D., Nicholls, D.G., Wilson, K.-J. & J.A. Bartle. 1997. Radio and satellite-tracking Westland Petrels *Procellaria westlandica*. *Marine Ornithology* 25.
- Marchant, S. & P.J. Higgins. 1990. *Handbook of Australian, New Zealand and Antarctic birds. Vol. 1, Part A. Ratites to petrels*. Melbourne: Oxford University Press.
- Mattlin, R.H. 1994. Seals & sea birds-fisheries interaction: report of a workshop, Wellington, 1992. *New Zealand Fisheries Occasional Publication* No. 8.
- Murray, T.E., Bartle, J.A., Kalish, S.R. & P.R. Taylor. 1993. Incidental capture of seabirds by Japanese Southern Bluefin Tuna longline vessels in New Zealand waters. *Bird Conservation International* 3: 181-210.
- Veitch, C.R. & B.D. Bell. 1990. Eradication of introduced animals from the islands of New Zealand. In: Towns, D.R., Daugherty, C.H. & I.A.E. Atkinson (Eds). *Ecological restoration of New Zealand islands*. Conservation Science Publication No. 2. Wellington: Department of Conservation.

